

L'organisation du pouvoir au sein des associations

Nous constatons de plus en plus de porteurs de projet qui souhaitent créer une association et qui s'entourent d'administrateurs fondateurs, dont ils ne font pas parti. Leur ambition étant de se salarier. Par ailleurs, parfois un membre du Conseil d'Administration, à l'origine porteur du projet, se dégage de ses responsabilités dans le but de créer le 1er emploi de la structure. Ces nouvelles organisations du pouvoir ne sont pas sans questionner la manière dont le projet associatif est conduit. De manière plus générale, l'organisation du pouvoir pose régulièrement des questions au sein des associations.

Objectif :

- Permettre aux structures de partager leurs problématiques
- Questionner sa représentation du pouvoir
- Sensibiliser à la manière dont le pouvoir s'organise au sein d'une association
- Donner des repères pour organiser le pouvoir

Éléments de contenu – axe de travail :

- Administrateurs et parties prenantes : Les différences dans l'organisation du pouvoir
- La dynamique de groupe et le leadership
- Le sens organise le pouvoir : vision, mission, objectifs, valeurs
- La définition des rôles de chacun
- La gouvernance démocratique au cœur de la loi sur l'ESS

Méthodes (liste non exhaustive) :

- Apports théoriques, échanges
- Support théorique donné à la fin de l'atelier

Public :

- Administrateurs et directeurs d'association
- Salarier porteur du projet associatif à l'origine

Durée :

3 heures